

Loi El Khomri : quand l'Élysée tire les ficelles

Ouvrages et essais politiques sont en bonne place dans les vitrines des libraires, dans la perspective des prochaines échéances électorales. © HAMILTON / REA

Échéances électorales futures et rentrée littéraire obligent, plusieurs livres récents racontent l'exercice du pouvoir, côté gouvernemental, notamment pendant la mobilisation contre le projet de loi El Khomri. Entre confirmations et révélations, ils permettent de lever le voile sur la façon dont le pouvoir exécutif a navigué et manœuvré.

Trois livres évoquent de façon assez détaillée la genèse et l'adoption de la loi Travail. Le premier secrétaire de la République est écrit par Cyril Graziani, journaliste à France Inter chargé de la couverture de l'Élysée. Le deuxième, Ils ont tué la gauche, est l'œuvre de Pierre Jacquemain, ancien conseiller ministériel de Myriam El Khomri qui a démissionné mi-février pour cause de désaccord sur le projet de loi Travail. Enfin le dernier, Un président ne devrait pas dire ça..., est rédigé par deux journalistes du Monde et sortira mi-octobre. Mis bout à bout, ces récits dressent un panorama assez saisissant.

L'Élysée, la véritable salle des machines

Bien que la loi Travail porte le nom de la ministre qui l'a présentée et bien que Manuel Valls soit souvent apparu au premier plan, c'est à l'Élysée que les choses ont été décidées, que les arbitrages ont été rendus. Ainsi, avant même que les députés aient reçu le texte du projet de loi, la décision de recourir à l'article 49-3 de la Constitution – qui prive de vote les parlementaires – était déjà prise. Comme le précise une note confidentielle adressée à François Hollande le 8 mai et révélée par les journalistes du Monde, il ne s'agissait alors plus que de faire semblant de négocier avec les députés récalcitrants, curieusement qualifiés de « frondeurs proches de FO », afin de leur faire porter la responsabilité du passage en force. En revanche, la fameuse note invite le locataire de l'Élysée à multiplier les petits gestes en direction des patrons afin de « conserver le relatif soutien du patronat au projet de loi ».

Quant au livre de Cyril Graziani, il nous apprend que c'est aussi François Hollande qui a torpillé l'initiative du député PS Olivier Faure, pourtant l'un de ses proches, qui visait à limiter la baisse de la majoration des heures supplémentaires.

Enfin, c'est aussi François Hollande qui a donné son accord à la tentative, avortée, d'interdiction de la manifestation parisienne du 23 juin après que Manuel Valls eut mis sa démission dans la balance.



Secrétaire Départementale	: Sabine TRIQUENAU (SPF Etampes ☎ 01.69.92.65.72)
Secrétaires adjoints	: Emmanuel BODIN (SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.43)
	: Hervé LANGLAIS (CFP Montlhéry ☎ 01 64 49 67 59)
Permanent	: Frank SAINTOL (DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)
Trésorière	: Carine DORMY (SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.11)
Courriel	: fo.dgfip91@dgfip.finances.gouv.fr
	Site web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/

Quand la rue de Grenelle fait de la figuration

Peut-on réellement parler de loi El Khomri tant le livre de son ancien conseiller est lourd de propos sur l'inexpérience et le peu d'implication de son ancienne patronne ? Selon lui, le principal pilote au sein du ministère du Travail était en fait le directeur de cabinet de Myriam El Khomri, tant et si bien qu'il n'hésite pas à dire que « le véritable ministre du Travail, finalement, c'est lui ». C'est lui qui représentait la rue de Grenelle lors des réunions de préparation de la loi, placées sous l'autorité de Matignon, et qui rendait vaguement compte des futures mesures. Et Matignon qui relisait et modifiait, avant publication, les interviews de Myriam El Khomri, à commencer par celle parue dans le journal Les Échos du 16 février, dans laquelle elle envisageait, déjà, un recours à l'article 49-3. On apprend également que Myriam El Khomri n'a eu aucun poids sur la composition de la mission Badinter – qu'elle a pourtant lancée –, chargée d'écrire le préambule du futur Code du travail, et encore moins sur ses conclusions, préalablement passées sous les fourches Caudines du Premier ministre.

Parce qu'elle apporte de nouveaux éclairages, la lecture de ces ouvrages se révèle utile et instructive. Mais il faudra attendre novembre, date de la sortie du livre de Jean-Claude Mailly consacré à la loi Travail, pour avoir le récit, côté syndical, de cette mobilisation contre un texte qui allait, selon François Hollande, « passer comme une lettre à la poste ».

Verbatim : Deux anecdotes qui en disent long

En lisant le journal :

Un beau matin de décembre 2015, tandis qu'il se rend à son travail, le conseiller de Myriam El Khomri découvre dans la presse que la ministre a annoncé qu'il n'y aurait pas de coup de pouce en faveur du Smic au 1^{er} janvier. Arrivé rue de Grenelle, il demande à sa patronne quand cette décision a été prise. Las ! celle-ci n'était pas au courant et un communiqué de presse du ministère du Travail, impulsé par Matignon, avait été envoyé sans même que la ministre de tutelle soit consultée.

La mesure à laquelle vous avez échappé :

Lors de l'élaboration de la loi Travail, un conseiller de Myriam El Khomri, enthousiaste, a suggéré de dispenser de charges fiscales toute création d'emploi à temps partiel. L'idée était la suivante :

« À partir du moment où un employeur s'apprête à créer un emploi à temps plein, autant le partager en deux postes à mi-temps. Comme ça, jackpot, cela fait deux demandeurs d'emploi en moins dans les effectifs de Pôle emploi. »

FO - DGFIP 91

Bulletin d'adhésion

Nom

Prénom

Grade :

Affectation :



Déclare vouloir adhérer au syndicat FO DGFIP